26e ANNÉE N° 2201 PARAIT LE SAMEDI 18 DÉCEMBRE 1909

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20

Commerciales (la ligne).....0.15

Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

SOMMES-NOUS EN DECADENCE ?

Le Commerce de la France d'après le rapport de M. Chaumet.— Un coup d'œil sur le mouvement de ces dernières années. — Chiffres réconfortants.

Sommes-nous en décadence au point de vue économique et la progression trop lente de notre mouvement d'expansion tend-elle nous faire ravir la place que nous occupons encore dans le monde ?

M. Chaumet, rapporteur à la Chambre, du budget du ministère du commerce et de l'industrie, ne le croit pas et il le prouve en l'étudiant, non pas seulement les résultats du dernier exercice, mais ceux de ces dernières années car, écrit-il, « pour se rendre un compte exact de l'évolution économique d'un pays, il ne suffit point de comparer les chiffres des importations et des exportations d'une année avec ceux de l'année précédente. Trop de causes accidentelles peuvent, en provoquant des différences passagères, fausser la comparaison. Il faut considérer des périodes assez étendues, par exemple des périodes quinquennales ou décennales. Il est alors très aisé de suivre le mouvement des échanges, de voir si les courbes des importations et celles des exportations sont généralement ascendantes ou descendantes, et dans quelle mesure ».

En 1898, la France tenait le 4e rang parmi les grandes puissances commerçantes avec environ 8 o|o du chiffre global des échanges. En 1907, le chiffre total des échanges étant passé de 98 à 148 milliards, la France avait non seulement maintenu son rang, mais encore conservé la même proportion dans les affaires du monde. Cela est d'autant plus remarquable que notre population ne s'est pas augmentée, tandis que celle de nos concurrents s'est considérablement accrue.

Certes, les chiffres de 1908, comparés à l'exercice précédent, indiquent un fléchissement notable. Mais l'année 1907 avait été particulièrement exceptionnelle, alors qu'en 1908 la crise américaine est venue influencer plus ou moins fortement tous les marchés du monde. En 1908, sauf le Canada et les Indes anglaises, tous les autres pays, l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, l'Italie, le Japon, l'Egypte, la Chine, le Mexique ont vu diminuer le chiffre de leurs affaires. Et si chez nous on compare les chiffres de 1908 à ceux des années précédentes, en ne se tenant pas à la comparaison avec 1907, on constaste que notre situation économique accuse au contraire un progrès régulier.

Dans les cinq derniers exercices, les chiffres du commerce extérieur ont été de :

1904.....	8 953 269 000 fr.
1905.....	9 645 775.000 fr.
1906.....	10 892 742 000 fr.
1907.....	11.819.065 000 fr.
1908.....	1 ,691.244.000 fr.

Quant aux chiffres des neuf premiers mois de 1909, ils indiquent une reprise très sensible des affaires. Nos importations sont déjà en augmentation de 195.637.000 francs ; nos exportations de 278.687.000 fr. Au total, une différence de plus de 1908 de près d'un demi-milliard.

Ces chiffres sont donc des plus réconfortants et ils montrent que notre puissance d'expansion n'est pas a jamais tarie et que si nous savions mieux coordonner nos efforts, mieux concentrer notre action, mieux aussi tirer partie de nos forces vives encore inactives, le plus bel avenir nous est réservé.

Instituteurs contre Evêques

La GRANDE REVUE du 10 octobre, sous la signature de MAXIME LEROY, étudie au point de vue juridique la valeur de l'action des syndicats d'instituteurs contre les évêques. Nous extrayons de cette étude les passages suivants.

De leur lettre pastorale, les évêques ont-ils abusé de leur liberté de citoyens, en exerçant les droits de chefs d'une libre communauté religieuse ? C'est là la question. En fait et en droit, les instituteurs ont répondu affirmativement. En droit : sans méconnaître l'article 1er de la loi de 1905, ils ont puisé dans la jurisprudence sur l'abus du droit une première justification théorique. Elle est valable. Un droit légalement exercé peut être l'occasion d'un dommage, d'un délit civil, disent les juristes, partant d'une action en réparation devant les tribunaux civils. On sait que l'art. 35 de la loi de 1905 décide que cet abus, par discours ou écrits, peu dégénérer en délit et alors son auteur est passible d'une condamnation correctionnelle qui peut s'ajouter à une condamnation pécuniaire d'ordre civil.

Il peut y avoir délit civil ; mais y a-t-il eu effectivement délit ? En lisant un peu le manifeste d'une façon un peu rapide on ne le voit pas de suite, car il est, pourrait-on dire, oblique. C'est par la voie d'incidentes, et d'une façon quelque peu indirecte, que les évêques ont excédés leurs droits spirituels (ce qui est peu probable) : d'abord au point de vue des principes généraux sur lesquels repose la société moderne, ensuite au point de vue du respect auquel a droit tout fonctionnaire, tout citoyen. Que disent en effet les évêques ? Que la « vertu » des enfants est « en péril » dans le plus grand nombre des écoles ; que dans le plus grand nombre des écoles, les instituteurs commettent un « inqualifiable abus de confiance », en se montrant fermement laïques : qu'ils sont « un péril prochain de perversion morale » ; qu'ils donnent un enseignemeut « contraire aux bonnes mœurs et au bien social » ; que par les manuels ils répandent « l'esprit de mensonge et de dénigrement » ; enfin que l'« impiété leur « suggère mille industries » pour violer les devoirs que leur impose la loi scolaire, basée sur le principe de la neutralité confessionnelle. Voilà les allégations qui causent aux instituteurs le « préjudice moral » que l'assignation de la Fédération des amicales a justement relevé, préjudice qui « consiste dans l'atteinte portée au crédit et au prestige que doit posséder chaque instituteur au regard des enfants qui leur sont confiés et des parents de ces enfants » ; dommage, donc réparation. En fait comme en droit, il y a donc délit civil.

Peu de temps après le moment où l'assignation fut reproduite dans les journaux, des notes tendancieuses parurent dans les *Débats*, dans la *Libre Parole*, dans l'*Echo de Paris* et autres journaux de mêmes couleurs : on déniait à la Fédération des Amicales (particulièrement les *Débats)* la capacité d'une intervention en justice, sous le prétexte que les unions d'associations n'ont pas la capacité d'ester : on avait confondu la loi de 1901 sur les associations avec la loi de 1884 sur les syndicats. Si la loi du 21 mars 1884 dénie, par son article 5, aux unions de syndicats la capacité d'ester en justice, la loi du 1er juillet 1901, corroborée par l'art. 8, du décret rendu pour son exécution, le 16 août suivant reconnait aux unions déclarées d'associations la même capacité qu'aux associations déclarées simples : en se reportant tant aux travaux préparatoires (voir Trouillot et Chaptal, *Du contrat d'association*, pp. 136 et s.) qu'à ces textes on ne pourra douter que la Fédération des amicales d'instituteurs, associations déclarée, n'ait la capacité de plaider contre les évêques.

Le Prix «Vie Heureuse»

Le Comité du *Prix Vie Heureuse*, réuni le 3 décembre chez Mme Félix-Faure Goyau, présidente, a décerné par 11 voix sur 16 votantes son prix annuel de cinq mille francs à M. Edmond Jaloux, pour son roman "le Reste est silence".

Le succès de M. E. Jaloux réjouira tout particulièrement nos compatriotes, car M. Jaloux est un enfant du midi ; il est né à Marseille où il a été élevé, et son talent discret et pénétrant prouve que la finesse mélancolique et la psychologie subtile et profonde ne sont point le privilège des écrivains du Nord. Mlle Bouyer-Karr, qui obtint des suffrages (5 au premier tour de scrutin) est aussi une de nos compatriotes. Elle est d'ailleurs la nièce d'Alphonse Karr, d'illustre mémoire.

On sait assez la haute importance littéraire de ce prix qui a déjà consacré tant de beaux talents. Fondé la même année que le prix Concourt, il a eu pour lauréats : Mme Myriam Harry (1904), M. Romain Rolland (1905), Mlle Andrée Corthis (1906), Mme Collette Yver (1907), M. Edouard Estaunié (1908).

Le Comité, après avoir remercié le bureau sortant présidé par Mme Félix-Faure Goyau du dévouement avec lequel il a dirigé les réunions au cours de 1909, a élu son nouveau bureau pour l'année 1910.

A l'unanimité des suffrages, ont été élues :

Présidente : Mme la Duchesse de Rohan.
Vice-présidente : Mme Duclaux.
Secrétaire : Mme Jean Dornis.

Etaient présentes à cette séance, la plus importante de l'année : Mmes Juliette Adam, C. de Broutelles, Delarue Mardrus, Dieulafoy, Duclaux, Jean Dornis, Félix Faure-Goyau, Claude Ferval, Myriam Harry, Catulle Mendès, Poradowska, Gabrielle Réval, Duchesse de Rohan, Edmond Rostand, Séverine, Marcelle Tinayre,

VARIÉTÉS

Shackleton au Pôle Sud

Un livre vient de paraître qui contient le plus passionnant récit de voyage qu'on puisse lire : c'est Au cœur de l'Antarctique *(Hachette et Cie), où le célèbre explorateur Shackleton raconte au prix de quels efforts, de quelles souffrances, lui et ses compagnons sont parvenus à couvrir, en tirant leurs traineaux, 3000 kilomètres de glace presque impraticable et à planter le drapeau anglais à 170 kilomètres du Pôle Sud, la distance de Paris à Dieppe.*

Nous sommes heureux de pouvoir faire connaitre à nos lecteurs quelques fragments de ce récit, choisis parmi les plus émouvants :

La dernière étape

26 et 27 janvier. — Les deux journées les plus dures et les plus angoissantes que nous ayons jamais vécues ; longtemps nous en garderons le souvenir.

Ce soir, 27, pour la première fois depuis hier matin, nous avons fait un repas solide. Comme je l'avais déjà dit, nos sacs ne renfermaient plus qu'un peu de cacao et de thé. Du 26, 7 heures du matin, au 27, 2 heures de l'après-midi, nous avons parcouru 26 kil. 6 sur un terrain exécrable et à travers les plus dangereuses crevasses que nous ayons rencontrées. Pendant dix-neuf heures de suite nous avons cheminé sur une couche de neige profonde de 0m25 à 0m44, parfois même de 0m75. Naturellement les chutes ont été nombreuses. De temps à autre seulement une courte halte pour avaler une tesse de thé ou de cacao, jusqu'à ce que ces provisions soient terminées. Seule, une miséricordieuse Providence a pu nous conduire à bon port au dépôt.

13 février. — Petit déjeuner à 4 h. 40 du matin. Rapidement nous plions bagages et à 11 h. 30 nous arrivons au dépôt. Il était temps ; nous n'avions plus rien à nous mettre sous la dent. Là nous trouvons le foie de Chinaman que nous mangeons au diner. C'était exquis. Nous fouillons soigneusement le tarrain, à la recherche de morceaux de viande qui auraient pu être laissés sur le sol, lorsque le poney a été dépouillé. Je trouve ainsi un bloc de neige qui n'est autre que le sang de Chinaman, transformé par la gelée en bloc solide. Immédiatement, je le détache et l'emporte ; ce fut un supplément très apprécié. On eût dit du bouillon.

Parcouru aujourd'hui 19 kil. 5.

16 février. — Aujourd'hui, 21 kilomètres, Les *sastrugi* disparaissent.

Nous en sommes réduits maintenant à environ une demi casserole de viande de cheval à peine cuite et à quatre biscuits par jour. Nous souffrons atrocement de la faim.

De longs stratus déchiquetés annoncent un vent du sud.

Si faibles nous sommes, que nous pouvons à peine soulever le sac à provisions presque vide. Le matin, lorsque nous levons le camp, nous abattons la tente avant d'en retirer les effets de couchage ; il serait trop pénible pour nous de sortir les sacs par la porte. Le soir, nos jambes sont si raides que nous sommes obligés de les soulever pour entrer dans notre abri. Nos doigts sont devenus très douloureux.

21 février. — Levés à 4 h. 40 ; en même temps se déchaine un effroyable blizzard. Le thermomètre tombe à – 37°,2. Quoi qu'il en soit, l'étape est de 32 kilomètres.

A présent le soleil descend au dessous de l'horizon et, vers 9 h. 30, l'obcurité est complète. Nous sommes si maigres que nos os nous font mal, lorsque nous nous couchons dans nos sacs-lits dépouillés maintenant de la plus grande partie de leur fourrure.

Au diner, un ragoût avec la viande de Grisi. Il nous paraît délicieux.

25 février, — Levés à 4 h. pour pouvoir partir de bonne heure. Si nous n'avançons pas rapidement, le *Nimrod* partira sans nous.

Au moment du déjeuner, Marshall est pris d'une nouvelle attaque de dysenterie et d'une sorte de paralysie de l'estomac. En même temps éclate un furieux blizzard ; toute la journée nous demeurons sous la tente. Si Marshal ne va pas mieux ce soir, je le laisserai à la garde d'Adams et filerai en avant, car le temps passe. Si le *sound* Mo Murdo n'est pas libre, d'après les instructions que j'ai laisséés, le navire doit repartir le 1er mars.

27 février (1 heure du matin),— A minuit le blizzard cesse. Aussitôt nous nous levons.

© VILLE DE SISTERON

A deux heures déjeuner, et, à 4 heures, en route. A 9 h. 30, second déjeuner, à 3 heures. thé, à 7 heures, diner et marché ensuite jusqu'à 11 heures du soir. Nous avons alors pris un souper ; c'est seulement à 1 heure du matin, le 27 que nous nous couchons, Dans cette étape de près de 24 heures, nous avons couvert 39 kil. 5.

Quoique torturé par la souffrance, Marshall a marché tout le temps.

Quelle que soit notre fatigue, il faut marcher. A 2 h. 30 de l'après midi, nous apercevons la mer libre. La glace s'est brisée à 6 kil. 5 au sud du cap Armytage !

Uue heure et demie plus tard, un blizzard nous enveloppe et le temps devient très sombre. Un moment, il nous semble voir un groupe d'hommes avancer à notre rencontre ; pendant quelques minutes notre traineau nous semble alors plus léger ; mais ce ne sont que des pingoins posés au bord de la glace. A deux pas en avant, impossible de distinguer quoi que ce soit. Tout à coup nous arrivons sur le bord de la banquise. La glace est en mouvement sur l'eau libre ; nous risquons donc d'être emportés à la dérive.

Persuadé que la hutte est occupée, je décide d'abandonner les trainaux. Au plus vite il importe de gagner la maison pour y trouver abri et nourriture. Au prix d'un effort désespéré; nous gagnons le Roc du Château. De là nous apercevons la mer libre tout à l'entour vers le nord.

...Nous y voici, nous entrons... personne ! Sur la table, une lettre annonçant que le groupe du Nord a atteint le Pôle magnétique et que toutes les autres escouades sont rentrées, sauf la nôtre. Ce document ajoute que le navire restera derrière le glacier de la Langue jusqu'au 26 février. Nous sommes au 28, Donc très vive est notre anxiété. Si le *Nimrod* est parti, singulièrement critique sera la situation de notre petit groupe.

...Nous sommes morts de faim et de fatigue. Après avoir fouillé à droite et à gauche nous finissons par découvrir une lampe Primus, et quelques provisions : du biscuit, des oignons, du plum pudding et, avec ces victuailles, nous improvisons un souper. Nous nous mettons ensuite en quête d'effets de couchage. Nous ne trouvons qu'un morceau de feutre. Nous en euveloppant, nous restons toute la nuit assis, allumant de temps à autre la lampe pour nous réchauffer.

A 9 h. du matin, pour signaler notre retour nous mettons le feu à l'observatoire magnétique et hissons le pavillon. Bientôt toutes nos craintes s'évanouissent, le navire est en vue ! A 11 heures, le 1er mars nous sommes à bord

Quelle immense joie ! Tous nos camarades sont heureux de nous revoir et manifestent la plus vive impatience d'entendre le récit de nos aventures. Ils nous croyaient perdus !

Ce même jour une escouade devait se mettre en route à la recherche des traces que nous aurions pu laisser.

Maintenant il s'agit d'aller au secours d'Adams et de Marshall. Le lendemain 2 mars, dès 2 heures du matin, nous sommes debout. Fnfin à 1 heure de l'après midi, nous avons la joie de retrouver nos amis. Marshall va mieux ; le repos lui a fait beaucoup de bien ; maintenant il est capable de marcher et même de haler. Le déjeuner achevé, nous repartons.

Le lendemain, après 10 heures de marche, nous voici de nouveau à l'extrémité de la barrière. Pas de navire en vue ! Avec cela la mer est en train de se prendre. A 9 h. 50 du soir seulement nous sommes sommes à la maison.

Bientôt le *Nimrod* arrive. Aussitôt Adams et moi nous nous rendons à bord. Après avoir chappé aux terribles dangers des glaciers, Adams manque trouver la mort en vue du port. Au moment de s'embarquer, il glisse sur le bord de la glace et tombe à l'eau. Heureusement, il peut se cramponner jusqu'à l'arrivée du secours.

Le 4 mars, à 1 heure du matin, tous nous nous retrouvons sains et saufs à bord du *Nimrod*.

INFORMATIONS

La Récolte des Vins en 1909

Le *Journal Officiel* publie les résultats de la déclaration de récolte de vins pour 1909, dans les 26 départements viticoles les plus importants de France et en Algérie.

La récolte des vins pour 1909 accuserait pour la France et l'Algérie un total de 63 millions d'hectolitre en chiffres ronds. En 1907, la déclaration qui fonctionnait pour la première fois avait accusé 66.070.273 hectolitres, ce qui, avec l'Algérie, portait ce chiffre à 74 millions environ. L'année dernière, la déclaration de récolte pour la France donnait 60.120.903 hectolitres et avec l'Algérie 68 millions.

Il y avait donc cette année une baisse de 5 millions d'hectolitres environ dans la production. C'est pourquoi les vins ont augmenté comme prix depuis octobre dernier.

Voici le détail par département de la déclaration de recolte en hectolitres pour 1909 :

Alpes-Basses, 73.000 ; Ardèche, 452.000 ; Aude, 6.119000; Bouches du-Rhône, 1.088000 Drôme, 379 000 ; Gard, 4.178 000 ; Gers, 876.000 ; Hérault, 13.481.000 ; Isère, 723.006 Pyrénées Orientales, 3.990.000 ; Savoie-Haute, 81.000 ; Var, 1.289.000 , Vaucluse, 904.000 ; Algérie. 8.229.000.

Les Gros Traitements

La question des gros traitements a été discutée ces jours derniers à la Chambre. M. Cochery, a promis de s'employer à les réduire. C'est ainsi qu'il vient de mettre à la retraite 25 de ses employés qui ont près de trente ans de service.

Ensemble ils touchaient environ 300.000 fr. de traitement.

Sans doute le denier est appréciable ; mais il en est d'autres que signale un de nos confrères parisiens. Nous lui empruntons les noms et les chiffres qui concerne la régie des tabacs :

MM. Rambert, directeur général, 75.000 fr. de fixe et 25 000 fr. de remise ; Weill, directeur général adjoint. 60,000 fr de traitement, plus 15,000 fr. de remises ; Charnaud, sous-directeur, 50.000 francs de fixe et et 100,000 francs de remises ; Lombardo, chef de service, 30.000 francs de remises.

Soit un total de *deux cents soixante quinze mille* francs de traitement pour *quatre* fonctionnaires.

L'assiette au beurre serait-elle devenue l'assiette au tabac ?

Chronique Locale

SISTERON

Avis à nos abonnés. — Nous prions les abonnés au "Sisteron Journal" dont l'abonnement se termine courant Janvier, de vouloir bien le renouveler s'ils ne veulent pas avoir d'interruption dans la réception du journal.

Cour d'Assises des B.-A. — L'un des quatre prévenus des assassinats de Gap et Sisteron, le nommé Gazin s'est pourvu en Cassation contre l'arrêt de la Chambre des mises en accusation qui le renvoie devant la Cour d'Assises des Basses-Alpes. Etant seulement inculpé de participation à l'assassinat de Gap, il demande a être jugé dans les Hautes-Alpes.

L'affaire des « Etrangleurs des Alpes » se trouve de ce fait renvoyée à une autre session.

Delaye, de Beaudument, poursuivi pour meurtre de son frère sera, lui aussi, jugé à une autre session.

Vient l'affaire de la dame Aillaud, épouse Pons. L'acte d'accusation reproche à Mme Pons d'avoir tiré plusieurs coups de révolver sur son beau-frère. La victime ne survécut que peu de temps aux blessures occasionnées par cette arme. En raison de l'avis donné par la Commission chargée de la revision de l'instruction criminelle le président ne procède pas à l'interrogatoire habituel.

Mme Aillaud, épouse Pons, ayant été laissée en liberté provisoire en raison des soins maternels qu'elle devait donner a ses enfants en bas-âge s'était rendue à la prison de Digne dès l'ouverture des assises.

Tous rendent hommage à la moralité et à la parfaite honorabilité de l'accusée. Après un magistral réquisitoire du ministère public et une très éloquente plaidoirie de Me Tartanson le jury rentre en délibération et en sort avec un verdict négatif. En conséquence Mme Aillaud, femme Pons est *acquittée*.

Voici ensuite l'affaire d'extorsion de signature par le sieur Pascal de Seyne. Pascal n'a fait aucune difficulté pour reconnaitre qu'il avait extorqué la signature de Mathieu. Il a avoué qu'ayant des soupçons sur la conduite de sa femme, il avait formé le projet de la surprendre avec son amant, dans le dessein de profiter de cette occasion pour faire signer à ce dernier une reconnaissance de dette importante, et c'est pourquoi l'avant veille, il s'était muni des feuilles timbrées nécessaires.

En conséquence Pascal Jules est accusé d'avoir à Seyne, le 13 octobre 1909, extorqué par force, violences ou menaces la signature du sieur A. Mathieu sur 17 écrits portant obligation. Ce qui constitue le crime prévu par l'article 400 § 1° du Code pénal.

Interrogé M. Mathieu, fait au jury le récit de son aventure. On entend ensuite la femme Pascal.

Avec son talent habituel, M. Cristophe, substitut, soutient l'accusation, Me Bouquier présente avec éloquence la défense de Jules Pascal.

Le jury se retire pour délibérer et revient avec un verdict affirmatif, mitigé de circonstances atténuantes. Le ministère public requiert l'application de la loi tandis que le défenseur réclame pour son client l'indulgence du jury. La cour lui donne raison et condamne Pascal à 5 *ans de prison et aux dépens envers l'état* et lui fait application de la loi de sursis.

Les assises sont closes.

Récompense au dévouement — Dans son numéro du 3 Juillet dernier *Sisteron Journal* relatait l'acte de courage accompli par un soldat du 61e de ligne, Pellegrin de Sigoyer, qui se jetta résolument à la tête d'un cheval emballé, parcourant la rue Droite au même moment que les enfants sortaient des écoles, et parvint à maitriser le cheval et éviter ainsi de graves accidents.

Cet acte de courage fut porté à la connaissance du ministre et Pellegrin qui est aujourd'hui caporal reçoit une lettre de félicitations pour cet acte.

Collège. — La sortie pour les vacances de Noël aura lieu au collège de Sisteron, le mercredi 22 décembre aprés la classe du soir.

La rentrée est fixée au dimanche soir 2 Janvier pour les pensionnaires et au lundi 3 Janvier à 8 h. du matin pour les externes.

Palmes Académiques. — Sont nommés officiers d'Académie :

M. Chaix Jules-Séraphin, instituteur primaire public à l'Escale.

M. Pustel, conseiller général, maire de Bayons.

M. Richaud Henri-Joseph-Romain, conseiller municipal à Noyers-s-Jabron.

Ecoles Communales. — Dans les écoles primaires publiques (maternelles et primaires), les classes vaqueront du 14 décembre 1909 au 2 janvier 1910, inclusivement.

Arrestations. — Sur la plainte de M. Armand Joseph dit Coudoulet de Mison, la gendarmerie de Sisteron à procédé mercredi de l'autre semaine à l'arrestation de la propre sœur et de la nièce du plaignant. Il les accuse d'avoir volé 2 000 francs.

Vendredi le parquet de Sisteron est allé à Mison pour enquêter. Cette affaire a suscité à Mison une vive émotion.

Sisteron Vélo. — Toutes nos félicitations à l'équipe de foot-ball de S. V. pour sa brillante victoire remportée à Laragne, puis qu'elle a battu "Laragne-Sports" par 2 buts à 1.

C'est demain que cette Société célébrera sa fête annuelle. On sait qu'au programme figurent match de foot-ball avec l'équipe de Serres, banquet et bal au Casino. On ne sera admis à ce bal que sur présentation d'une carte spéciale délivrée à cet effet. Pour l'inscription au banquet et délivrance de cartes s'adresser à MM. Perrymond et Gueyrard, membres de la Société.

Syndicat d'Initiative. — Il y a quelques mois, notre Syndicat d'Initiative avait sollicité de M. le Ministre des Beaux-Arts, le classement comme monument historique de la curieuse chappelle souterraine de Dromon. Sur le rapport de MM. Jacob et Bongarçon, architectes qui en compagnie du Président du Syndicat étaient venus visiter ladite chapelle, et aprés les instantes démarches de M. Joli député, M. le ministre vient de prendre un arrêté classant la chapelle de Dromon monument historique.

Nos félicitations au Syndicat pour cet heureux résultat dont lui seront gré les habitants de St-Geniez.

Adjudications. — M. Revouy, de Lyon, a été déclaré adjudicataire du droit de place aux foires et marches au prix annuel de 2.215 francs.

L'adjudication du balayage de la ville n'a pu avoir lieu faute d'ajudicataire.

Transfert de prisonnier — Le sieur Jean Salvagi, âgé de 35 ans a été transféré à la maison d'arrêt de notre ville. Il sera entendu par le juge d'instruction au sujet des vols commis en gare de Sisteron.

Postes. — M. Arnaud, facteur à Valernes passe sur sa demande facteur de Sisteron à Vaumeilh. Il est remplacé dans ses fonctions par M. Reynier, de Vilhosc.

Mercuriale de la foire du 13 décembre écoulé :

Bœufs de 70 à 80 les 100 kilos ; moutons de 0,85 à 0,90 le k. ; agneaux de 1 à 1,05 le k. porcs de 80 à 85 les 100 kilos ; porcelets de 10 à 15 fr. pièce ; perdrix de 2,50 à 2 75 piècei; poulets de 3 à 3.50 la paire ; grives de 0,75 à 0,80 pièce ; truffes de 2,50 à 3 le kilo, œufs 1,70 la douzaine ; cire 1,40 le kilo ; blé de 30 à 31 fr. les 128 kilos ; avoine 18 fr, les 100 kiloo ; seigle 16 fr. les 100 k. ; sainfoin 1.50 le double décalitre ; amandes princesses 1,15 le kilo ; bois à bruler 1,50 les 100 kilos.

On demande un apprenti et un demi ouvrier à l'imprimerie du journal.

A Vendre Une bibliothèque de livres ecclésiastiques en très bon état. Bonne occasion.
S'adresser au bureau du journal.

ETAT-CIVIL

du 10 au 17 décembre 1909

NAISSANCES

MARIAGE

DÉCÈS

Maurel Marcel-Paul Frédéric, rue Porte Sauve, âgé de 14 ans.

P. L. M. — Fêtes de NOEL et du JOUR de l'AN. — A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, les coupons de retour des billets délivrés à partir du 23 décembre 1909, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 6 janvier 1910, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

Cartes de Visite

ET ENVELOPPES, — Imprimerie Pascal LIEUTIER, Place de la Mairie, Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

FETES de NOEL et du JOUR de L'AN
Tir aux pigeons de Monaco

Billets d'aller et retour de 1re, de 2e classes à prix réduits de VALENCE et AVIGNON pour CANNES, NICE et MENTON, délivrés du 19 au 31 décembre 1909.

Ces billets sont valables 20 jours (dimanche et fêtes compris) ; leur validité peut être prolongée une ou deux fois de 10 jours (dimanches et fêtes compris), moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 o/o. Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

de Valence à Nice, viâ Marseille
1re classe 78 fr. 80 ; 2e classe 56 fr. 75.
d'Avignon à Nice, viâ Marseille
1re classe 57 fr. 95 ; 2e classe 41 fr. 75.

Etude de Me Aimé **BERTRAND**
Huissier
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE AMIABLE

Il sera procedé le **vendredi 24 décembre** mil-neuf-cent-neuf à **dix** heures du matin, à **Sisteron**, route de Ribiers, par le ministère de l'huissier soussigné,

A la vente aux Enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur

du matériel de construction des Travaux de la Société de la Haute-Durance

Il sera perçu le 5 0/0 en sus du prix d'adjudication.

Fait à Sisteron, le 17 décembre 1909.

L'Huissier charge de la Vente,
signé : **A. BERTRAND**.

P. S. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Prestat, Ingénieur à Sisteron.

Une bonne Précaution

Lorsqu'un simple rhume se prolonge et produit de l'essoufflement craignez de devenir astmatiques ou emphysématheux. Employez alors la merveilleuse Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle calme instantanément les plus violents accès dasthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une botte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta à Paris.

Mostaganem (Algérie), 30 Nov. 07. Les Pilules Suisses m'ont guéri de maux d'estomac, mauvaises digestions, etourdissements. J'en prends depuis longtemps et leur emploi me beaucoup du bien. GUILLEMAIN (Sig. leg.)

AGENTS demandés pour vendre à la campagne des produits vétérinaires de M. BOUYER, pharmacien, indispensables aux cultivateurs et éleveurs ; 15 à 20 fr. par jour à gagner toute l'année, — Inutile d'écrire sans bonnes références. — S'adresser à MM. Chauveau Dix euf et fils, dépositaires à La Séguinière, près Cholet, (Maine-et-Loire)

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. *Vincent*, 8, Place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

la Société François Prève à Digne

(huiles, cafés, savons et fruits secs)

a l'honneur de prévenir sa clientèle que M. NICOLAS, camionneur à Sisteron, est chargé à dater de ce jour, de la livraison de ses colis, comme de la reception des emballages vides.

A louer présentement

JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT

à 2 kilomètres de la ville
avec environ 2 hectares de pré
S'adresser au bureau du Journal.

Faut-il boire du sang ?

La transfusion du sang, c'est-à-dire l'injection directe dans les veines d'un malade du sang d'un individu sain a été longtemps en honneur. On a reconnu depuis que ce sang étranger était détruit immédiatement par celui du malade. On a alors proposé de boire du sang, et nombre de gens vont encore aux abattoirs avaler un bol de sang frais. Les anémiques, les personnes sans force et les convalescents n'ont plus besoin de se livrer à cette répugnante méthode, puisqu'ils peuvent boire de l'eau de Bussang, source Salmade ou des Demoiselles, qui par ses principes mineralisateurs parfaitement assimilables en fer, arsenic et manganèse aboutit à un résultat supérieur. Tout le monde a intérêt à se souvenir de cette heureuse action de l'eau de Bussang, et chacun ne doit pas hésiter à recommander cette eau à un malade et à un anémique.

A louer présentement

VASTE LOCAL

servant de restaurant et pouvant servir à tout autre genre de commerce

Pour renseignements s'adresser à Mme Vve **Chastillon**, *rue Droite, Sisteron.*

A VENDRE Cheval et charrette anglaise tout attelé ou séparément. S'adresser au bureau du journal.

Mutuelle Automobile de France

demande des agents généraux pour *Sisteron* et les cantons de l'arrondissement.

Appointements fixes et fortes commissions.

S'adresser à M. *BOURGES*, directeur départemental, 26, Boulevard de la République, AIX-en-Provence.

Buvez VICHY-Généreuse

Agit
où d'autres eaux de **Vichy** échouent

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

Jadis, il y avait à Rome, devant chaque maison, gravés dans la pierre, ces deux mots: *Cave canem.* (Prends garde au chien). De nos jours chaque malade atteint de hernies devrait graver devant sa maison pour sa gouverne ces deux mots : « Eviter l'étranglement ».

L'étranglement est en effet un grand danger auquel est exposé journellement le hernieux qui n'a pas la sagesse de se munir d'un bon appareil maintenant sa hernie réduite. Cette complication redoutable entraine la mort à bref délai,

Malades ! vous ne pourrez conjurer votre mal appelé « *Hernie* », que le jour où vous serez muni du merveilleux appareil inventé par M. GLASER, l'éminent spécialiste de Paris. Cet appareil hors concours a obtenu les plus hautes distinctions et une mention honorable de M. le Ministre.

Souple et imperméable, léger (ne pesant que 150 grammes), mais puissant, il permet les travaux les plus durs, il peut se porter jour et nuit sans gêne, et par sa pression douce et constante, il guérit les hernies en peu de temps.

Nous prions nos lecteurs de ne pas confondre M. GLASER qui a consacré 30 années de son existences à étudier cette spécialité avec des prétendus guérisseurs, n'ayant ni connaissances scientifiques ni appareils sérieux à offrir au public.

Malades rejetez vos bandages qui laissent échapper votre hernie et n'accordez votre confiance qu'à M GLASER, vous pouvez compter sur son inaltérable dévouement. Son expérience pratique de 30 années est votre salut.

Au nom du danger que vous courrez et du bien être que vous obtiendrez nous vous engageons à venir voir et essayer cet ingénieux appareil à :

Digne, le 8 janvier Hôtel Boyer-Mistre,
Sisteron, le 9 janvier Hôtel des Acacias
Manosque, le 10 janvier Hôtel Pascal,
Forcalquier, le 11 — Hôtel Valenty.

La brochure explicative donnant les conseils pour éviter l'étranglement sera envoyée contre 0 fr 30 sur demande faite à M. ***GLASER***, 22, **boulevard St-Denis. Courbevoie Paris**

LES POÊLES GODIN
SONT LES MEILLEURS
ET LES MOINS CHERS
COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)
Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc

LA VIE HEUREUSE
POUR NOEL

Le numéro de Noël de la *Vie Heureuse*, dès maintenant en vente, est fait pour charmer tout les regards. Des dessins variés, pittoresques, illustrent un texte du plus littéraire agrément.

Des noms aimés du public ont signé toutes ses pages : Henry Bidou, Gaston Chérau, Max Maurey, François de Nion, Jules Renard, J.H. Rosny, l'excellent musicien Georges Auvran, les dessinateurs Cancaret, Goussé, Herouard, M. Mshut, Cecil O'Neil, Strimple, etc., etc. Par une inspiration charmante, ce numéro de Noël est consacré à l'enfant. Vingt articles content tour à tour son héroïsme, son esprit, sa grâce. Une amusante double page oppose les mines des poupons de toutes couleurs, des poupons qui rient, des poupons qui pleurent: un délicieux conte de Gaston Chérau met en scène » Deux rois Mages », négrillons impayables qui voudraient faire partager à tout le monde leurs idées noires sur le divin Enfant Jésus ; une amusante enquête montre ce qu'auraient été nos grands hommes si leur rêve d'enfant s'était réalisé ; la musique d'une exquise opérette que tous les enfants des lectrices de la *Vie Heureuse* voudront jouer, a été composée par Georges Auvray lorsqu'il avait quinze ans. Des mots d'enfants, ingénus ou spirituels, touchants ou terribles réunis pour le concours de Noël qui attendrissent amusent, émeuvent, et plus d'une fois donne à penser.

Enfin, dans ce numéro, la grâce de la femme est unie au charme de l'enfant : d'admirables gravures y font paraître les aspects si divers de pays à pays, et si pareils de son éternelle beauté: visions éblouissantes de l'art ou de la nature.

Avec ses splendides hors-texte en trois couleurs, prêts à être encadrés, d'après Latour, Desch. Grün, et Maurice Maturin, le nombre de ses pages, admirablement illustrées, une ravissante couverture en trois couleurs d'après un pastel de Guirand de Scevola, ce numéro, que les abonnées reçoivent sans supplément de prix, leur abonnement — entièrement remboursé par de séduisantes primes — eut il ce numéro comme point de départ, est vendu 1 franc seulement,

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes. — *Conseil des Femmes :* Paris et Départements, 4 fr.50 ; Etranger, 5 fr. 50 ; le numéro, 30 centimes.

LECTURES POUR TOUS
de la gaîté pour tout un mois

Voulez vous savoir comment Edmond Rostand a écrit *Clantecler* et ce qu'il pense de son œuvre ? Lisez la délicieuse interview du poète, que publie le magnifique *numéro de Noël* des *LECTURES POUR TOUS*.

Gaîté, fantaisie, imagination, tout est réuni dans ce numéro exceptionnel, pour amuser et séduire. A sa pimpante couverture, à ses vingt articles signés des noms les plus aimés du public et illustrés de plus de 250 illustrations, il joint une attraction incomparable : *six ravissantes compositions en trois couleurs* dues aux artistes les plus en vogue. Pas une page qui ne soit une fête pour les yeux dans ce numéro de Noël, dont le sommaire traduit à peine l'étourdissante variété :

Notre interview d'Edmond Rostand, par Emil Berr. — *Mes chasses dans l'Ougandan*, par le président Roosevelt. — *Sous les neiges d'antan.* — *Fêtes nuptiales*, compositions hors texte, par A. Guillou, A. Guillaume, Checa, Hagborg. — *L'expédition Shackleton au Pôle Antarctique.* — *Le Trésor de Noël*, nouvelle, par A Le Braz. — *Les étoiles de la Danse.* — *Noël des Bœufs*, poésie de Louis Mercier. — *Visions du désert.* — *Quelques joies du progrès.* — *Il y a Cent Ans : Le divorce d'une impératrice.* — *La Vie à Tire d'ailes*, comédie, par J. Jacquin. — *Les Maîtres de l'Heure à Paris.* — *Princesse modernes*, hors texte, d'après le tableau d'Avy. — *L'amoureux de Pine*, roman par Gyp. — *Pierrot qui rit*, hors-texte, d'après le tableau de A. Aublet. — *Murée vive*, par G. Lenôtre. — *Berceuse de la Vierge.* — *Coiffes d'Aïeules, Bonnets d'Enfants.* — *Impressions d'Hiver*, par Léonce Depont, — *De grandes Dames qui tiennent boutique,*

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr., Etranger 9 f., — Le numéro, 50 centimes.

Bulletin Financier

Le 3 o/o français s'avance à 99.31.

Fonds russes irréguliers. Consolidé 96.10 ; 3 o/o 1891 80.25 ; 5 o/o 1906 103.85. L'Extérieure est à 97.40 ; le Serbe à 87.65 ; le Turc unifié à 94.72.

Sociétés de crédit calmes. Crédit Foncier de France 820. Société Générale 706. Banque Franco Américaine 499.

Chemins Espagnols fermes à cause d'un nouvel abaissement de change. Valeurs de traction lourdes.

Valeurs d'électricité sans affaires.

Le Rio s'échange entre 1 960 et 1.965.

En Banque, valeurs sud-africaines faibles.

Minas Podrazzini en vive avance à 115.

Dans le groupe minier de Guinée, Siguiri s'avance à 150. M. Chaigneau, ingénieur-conseil du Creusot a accepté la présidence de la Compagnie minière de Guinée.

Les vingt cinquième d'actions de la Société Franco-Néerlandaise de Culture et de Commerce, introduites avec succès ont côté 625 et 630.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Léon CLADEL

Sous la signature de M. Georges NORMANDY, **Portraits d'Hier** (1) publient une remarquable étude sur Léon CLADEL. Le brillant écrivain, un peu délaissé aujourd'hui, malgré que ses livres soient en bonne place dans les bibliothèques des lettrés et qu'un comité se soit, un peu tardivement formé sous la présidence de M. Léon Bourgeois, pour lui ériger une statue, mérite une des premières place dans notre littérature. Il est utile qu'il soit connu et apprécié du peuple pour lequel il écrivit.

On lira avec intérêt les passages que lui consacre M Gerges NORMANDY. Ceux qui ignorent Léon CLADEL remercieront "Portraits d'Hier" de leur avoir fait connaître un des plus délicats et séduisants conteurs de notre époque. Quand à ceux qui furent et sont restés ses admirateurs, ils leur sauront grè d'avoir évoqué, en ces temps de mercantisme littéraire, ce probe et merveilleux talent.

(1) *Portraits d'Hier* publient le 1er et le 15 de chaque mois une étude illustrée sur les morts illustres. Chaque numéro 0 fr. 25, H. Fabre 20, rue du louvre, Paris, 1er.

Veillez sur votre Santé!
Ayez toujours
un Flacon
d'Alcool de Menthe
de
Ricqlès
CONTRE :
Maux de Tête
de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique.
Son usage quotidien préserve de la
Grippe et des Épidémies.
REFUSER LES IMITATIONS

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

LA FORTUNE EST AVEUGLE

Tout le monde peut recevoir sa bienfaisante visite.

Lots Ville de Paris - 22 Tirages par An

Autorisés par les lois des 22 juillet 1892, 1/22 juillet 1894, 6 janvier 1898, 26 juin 1903, 10 avril 1904 et garantis par la Ville de Paris.

4 lots de **200.000f**
18 lots de **100.000f**
8 lots de **50.000f**
46 lots de **10.000f**
et **632** Lots de **1.000** à **25.000** francs.
soit un total de
4 millions 346.000f de Lots

Prochains Tirages
22 JANVIER
1er ET 25 FÉVRIER 1910
Associations en participation, 5 ans.

POUR 5 FRANCS
Versement initial

On reçoit **100** Numéros
LOTS VILLE DE PARIS
en co-propriété
et l'on participe aux prochains Tirages.

Chaque envoi se trouvera remboursé de sa valeur au moyen du **BON PRIME** remboursable intégralement à 5 fr. par tirage (6 tirages par an)
OFFERT A TITRE EXCEPTIONNEL.

Pour recevoir les 100 Numéros *franco domicile, il suffit d'envoyer un bon de poste ou mandat-poste de* 5 *francs à Monsieur le Directeur de la* Banque Mobilière de Crédit, 5, Rue de Chantilly, à Paris (9e Arrondt)

LISTES GRATUITES APRÈS TIRAGES — SÉCURITÉ ASOLUE
TITRES A LA LIBRE VÉRIFICATION DES INTÉRESSÉS.

On accepte les ordres contre remboursement (5f60).

Agents locaux sont demandés.

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Chemineaux
leurs signes secrets et trucs dévoilés par

LA VIE À LA CAMPAGNE

Dans son Merveilleux Numéro Spécial

LA CHASSE = EN = 1909

25 Articles des 1ers spécialistes cynégétiques.
Couverture et 2 hors-texte en couleurs,
d'Admirables tableaux de Chasse
— 100 dessins et photographies —

En vente partout et chez Hachette et Cie

SPÉCIMEN d'un Numéro antérieur 0 fr. 25

ANÉMIE

PAUVRETÉ DU SANG
FLUEURS BLANCHES
FAIBLESSE GÉNÉRALE

Guérison radicale
EN 20 JOURS
par l'*Elixir*
ou la *Confiture* de
St VINCENT DE PAUL
Les Seuls autorisés spécialement.

PÉLOILLE, Pharmacien, 2, Faubg St-Denis, PARIS
et toutes Pharmacies. — BROCHURE FRANCO.

ASTHME ET CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ESPIC ou la POUDRE
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES
LE FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC
est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les
Maladies des Voies respiratoires.
LES HOPITAUX FRANÇAIS

Vient de paraître :

L'AGENDA GALLIA

:: :: PRATIQUE :: ::
ÉLÉGANT :: SOLIDE

Le Mieux Documenté

Son Format : 35×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

2 FRANCS L'Abonnt d'un AN

5 FRANCS L'Abonnt de trois ANS

En Famille

L'IDEALE DES REVUES
Paraît les 10 et 25 de chaque mois
sur 32 ou 48 pages

GUÉRISSEZ LES MALADIES

surtout **PRÉVENEZ-LES** chez l'**homme** et les **animaux** en lisant le

Journal de la Santé

organe de la Liberté de la Médecine, hebdomadaire. *Supplément* mensuel pour les *maladies intimes.*
Directeur : Dr MADEUF, auteur de la *Santé pour tous,* du guide du mari de mer, etc.
Spéc. gratis, 5, Fs St-Jacques, Paris (14e). Nombreuses illustrations. **L'abonnement de 6 fr. est remboursé dix fois** par primes, consultations gratuites, réductions sur eaux minérales, stations d'été, hôtels, livres, appareils, médicaments, maisons de santé, etc.

POUR FAIRE PONDRE les POULES
tous les jours
MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS
par an pour 10 poules
Demandez GRATIS et FRANCO
Notice donnant les moyens
ce résultat garanti
de *guérir* toutes
Bd COMPIÈGNE

BUSSANG *guérit* **L'ANÉMIE**

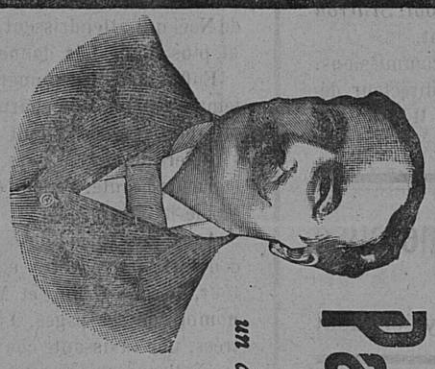

Paul Faucheu

COMPOSITEUR,
un de nos maîtres les plus estimés,
est l'auteur de

Un Peu,
Beaucoup,
Passionnément,

Valse créée avec un éclatant succès par Germaine Gallois, au Théâtre des Variétés, dans la *Revue du Centenaire* de la Valse Très Aimée et de la Chanson Brésilienne,
les deux belles créations de la Princesse ESTELLE DE BROGLIE chantées par la Princesse dans toutes les grandes villes de l'Europe.

On lui doit aussi :

Canzonetta Napolitana,
Gaity-March,
Pretty-Girl, *marche.*
Lydie-Gavotte.
Sérénade à l'amour,
Romance,
Mélodrame
Pastorale,
Feu Follet, *air de ballet.*

Les Œuvres de **Paul Fauchey**, éditées par la **Maison A. ZOOK, 29, Rue Bleue, à PARIS,** sont en vente chez l'Éditeur, dans toutes les Maisons d'éditions musicales et chez tous les Marchands de musique de Paris et de la Province.
Le Catalogue de la maison ZOOK, qui comprend nombre d'œuvres de compositeurs en vogue, est envoyé sur demande.

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

3 Fr. PAR AN
ABONNEMENT
LE NUMÉRO : **15 CENTIMES.**
REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à *Jardins & Basses-Cours*
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à
MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Legérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON